

Sommaire N° 59 - Septembre 2006

Journal de la

Société Française de Chirurgie Endoscopique

Editorial

- 3** Défense de la hernioplastie. Carence de la formation cœlio-chirurgicale en Europe.
E. Estour

Articles

- 5** Hernioplastie de l'aine : cure cœlioscopique TAPP
R. Bittner, J. Schwarz, H. Kolb
- 12** Cure des hernies de l'aine par hernioplastie cœlioscopique. Une expérience hongroise à propos de 1 210 opérations par TAPP.
J. Batorfi, E. Simon, G. Kolonics
- 24** Œsophagectomie pour cancer : temps abdominal par laparoscopie.
D. Collet, A. Rault, A. Sa Cunha, B. Masson
- 29** Traitement laparoscopique d'une rupture spontanée de la rate secondaire à une péliose. Cas clinique.
I. Siliciano, J.B. Niedercorn, M. Schiltz, M. Klikenberge, V. Lens, M. Goergen, J.S. Azagra
- 33** Surrénalectomie gauche voie antérieure transabdominale avec mobilisation du mésogastre postérieur.
E. Estour, B. Ghavami
- 39** Technique de l'hépatectomie droite robotique.
P.C. Giulianotti, A. Coratti, F.M. Bianco, F. Sbrana
- 48** Le schwannome rétropéritonéal : exérèse par voie cœlioscopique.
W. Kallel, K. Dhibi, M. Selmi, Ch. Bentaher, R. Hizem, F. Noomene, K. Zouari, A. Hamdi
- 53** Le rôle de la laparoscopie dans le traitement de l'invagination intestinale aiguë de l'enfant.
H. Zerhouni, N. Benyoucef, F. Ettayebi, M. Kisra, M. Benhammou
- 57** Comment extraire les calculs cholédociens en cœlioscopie ?
A. Chouchene, H. Rezgui, F. Elkateb, H. Balti

- 63** Cholécystectomies laparoscopiques après 80 ans : à propos de 90 patients.
F. Selman, B. Morin, B. Bokobza, C. Leturgie, T. Dodart, J.L. Tranvouez
- 69** La hernioplastie cœlioscopique, gold standard de la réparation herniaire, chirurgie de l'élite ? A propos de 43 882 cas.
E. Estour, D. Armand, G.F. Begin, J.C. Berthou, J. Bruyins, J.L. Cardin, J. Desplantez, D. Grousseau, J. Himpens, H. Johanel, M. Lepère, G. Leynaud, R.C. Luciani, E. Magne, Ph. N'go, M. Papillon, L. Potiron, F. Psalmon, C. Regairaz, G. Fromont, P. Rignier

Pages Professionnelles

- 75** Quel système de santé demain ?
B. Kron.
- 77** Aspects médico-légaux de la chirurgie cœlioscopique : III^{ème} partie, la présomption de responsabilité.
P. Saint-Martin, S. Guiné-Gibert, J. Souffron, P. O'Byrne

Libre propos

- 80** Réponse... à la réponse de D. Pezet à B. Bokobza. Quelques propos de "café du commerce". (Cœlio-hernioplastie, Recommandations SFCD, Anciens et modernes, E.B.M. et réalité).
E. Estour

Annonces

- Cousin Biotech (p. 52 et 77)*
Ethicon Endo-Surgery (2°C. et p. 47)
Ethicon Products (p. 23 et 68) - Helioscopie (p. 38 et 62)
MID (p. 10 et 11) - Surgical - IOC (3°C. et p. 74)
Swing (p. 32 et 47)
Tyco Healthcare France (4°C. et p. 28, 67)
W.L. Gore (p. 4 et 68)

Journées, Congrès, Diplômes Universitaires :

- Bruxelles (p. 4), Luxembourg (p. 79), Paris AFC (p. 68), Paris SFCL (p. 55), Strasbourg (p. 74), Valence (p. 22)*

Couverture : "Colzas à Clérieux" - Pierre Palu

Les textes publiés et les opinions émises dans "Le Journal de Cœlio-Chirurgie - The European Journal of Coelio-Surgery" ne sauraient engager que la responsabilité de leurs auteurs.

Directeur de la publication Edmond Estour, **Rédacteur en chef** Philippe Espalieu,
Rédacteur en chef technique Dominique Fougeirol
Publié par : S.R.E.C. DIFFUSION, SARL au capital de 7625 €
268 Avenue Victor Hugo - 26000 Valence
Tél. : 04 75 78 30 64, Fax : 04 75 78 30 77
E. mail : srec@coelio-surgery.com
Internet : <http://www.coelio-surgery.com>
Commission Paritaire 0307 T 81370 - ISSN 1167 - 8224
Abonnement : 114 € par an, 4 numéros, (Étranger : 122 €), prix du numéro : 32 €
Impression : JS Graphique - 27 rue Paul Henri Spaak - 26000 Valence

La loi du 11 Mars 1957 n'autorisant, au terme des alinéas 1, 2 et 3 de l'article 41 d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemples et d'illustrations, "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite", alinéa 1^{er} de l'article 40. Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.